
<u>Nombre de membres en exercice:</u> 11	Séance du vendredi 23 août 2024 L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois août à 18 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée le 22 juillet 2024, s'est réunie sous la présidence de Jean-Louis GUILLAUME.
<u>Présents :</u> 7	
<u>Votants:</u> 9	<u>Sont présents:</u> Jean-Louis GUILLAUME, Séverine ANDRE, Lionel SERRIER, Michel BIZE, Anne DESBORDES, Stéphanie PHILIPPOT, Romain LEROY <u>Représentés:</u> Régis CONSTANT, Sandy POTIER <u>Excuses:</u> <u>Absents:</u> Yoann GUILLAUME, Sabine VARINOT <u>Secrétaire de séance:</u> Michel BIZE

- Reprise des pierres tombales
- AGEDI - Gestion du cimetière
- Questions diverses

Objet: EXTENSION LOGICIEL AGEDI - DE 2024 025

Le Maire présente le devis relatif à la mise en place de l'extension de gestion du cimetière sur le logiciel AGEDI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de s'abstenir en attendant de connaître si d'autres solutions existent.

Objet: REPRISE DE CONCESSIONS ABANDONNEES - DE 2024 026

Le Maire présente le procès- verbal relatif à la deuxième constatation de l'état d'abandon de concessions cimetière de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le procès- verbal et autorise le Maire à établir l'arrêté prononçant la reprise des concessions abandonnées.

La séance est levée à 20h00.